

UN PREMIER ACCORD SOCIAL DÉDIÉ AUX POSTIERS SENIORS

La Poste a signé le 28 janvier 2026 un premier accord en faveur de l'emploi, du travail et de l'amélioration des conditions de travail des postiers expérimentés pour la période 2026-2029 avec les organisations syndicales CFDT, CGT et FO.

Cet accord apporte une nouvelle vision qui tient compte de la singularité de chacun et fait de l'expérience professionnelle un véritable atout pour la performance collective.

L'allongement de la carrière nécessite le développement de l'employabilité et la construction d'un parcours professionnel tout au long de la vie professionnelle qui réponde aux aspirations des postiers.

Chaque postier a des besoins et des ambitions différentes selon sa situation professionnelle, personnelle, sa santé ou son âge.

C'est pourquoi l'accord explicite les **différentes possibilités envisagées selon son profil, sa situation et son choix**, et précise les mesures d'accompagnement des postiers expérimentés en garantissant l'égalité des chances et en préservant leur santé.

Pour les postiers qui souhaitent poursuivre leur développement professionnel

- Un accès à une offre de formation large et enrichie en continu permettant d'actualiser ses compétences à tout âge.
- La formation des recruteurs à la prévention des stéréotypes et au management intergénérationnel.
- Un accès aux dispositifs en place pour l'amélioration de la QVCT, la soutenabilité du travail, pour la prévention de la pénibilité, des risques psycho-sociaux, pour l'aide au handicap.

Pour les postiers qui souhaitent poursuivre leur évolution professionnelle

- Un accès à la mobilité et à une évolution, facilité par des entretiens de parcours professionnel annuels renforcés à mi-carrière pour traiter prévention, aménagement ou reconversion et entre 58 et 60 ans pour préparer les conditions de maintien dans l'emploi et la fin de carrière.
- La possibilité d'un accompagnement par un Conseiller en Evolution et en Développement Professionnel pour définir et faire aboutir son projet professionnel.
- La transmission des connaissances et des compétences facilitées par une formation sur la pédagogie et disposer des qualités relationnelles et pédagogiques nécessaires

Pour les postiers qui souhaitent réduire leur temps de travail et transmettre leurs compétences

- La valorisation du rôle des postiers expérimentés dans le transfert de leurs savoirs (tutorat, accompagnement de nouveaux arrivants ou de reconversions), avec possibilité d'aménagement des tâches et d'une formation à la pédagogie.

- La possibilité d'activer **un passage à temps partiel à 50% et de bénéficier d'une retraite progressive avec un accompagnement financier à partir de 59 ans pour les fonctions les plus sollicitantes**. Un accompagnement à la retraite assuré par une équipe Info-retraite et des modules de formation en e-learning sur la retraite et la retraite progressive.

En agissant en faveur du maintien dans l'emploi des seniors, La Poste contribue au dynamisme économique et social du pays. Une étude¹ récente démontre que **les politiques du Groupe en matière d'emploi des seniors représentent 1,5 milliard d'euros de coûts évités pour la société**, confirmant l'impact positif de cet engagement.

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 12^e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 40 500 points de service dont plus de 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et plus de 23 500 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue 2,6 milliards de colis par an dans le monde et 5,6 milliards de lettres, 6 jours par semaine. En 2024, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 44,6 % à l'international, et emploie 227 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont près de 166 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

Contact presse :

Mélanie Jeambeau – melanie.jeambeau@laposte.fr - 07 86 74 61 61
service.presse@laposte.fr - 01 55 44 22 37

¹ Etude d'Impact France et Wavestone intitulée « Valoriser économiquement l'engagement des entreprises », et dévoilée le 29 janvier 2026.